



## Les marchés de quotas d'émissions

### **Pourquoi a-t-on adopté des mécanismes de marché pour tenter de réguler les émissions de gaz à effet de serre ?**

La première réponse est : pour satisfaire les Etats Unis pendant les négociations de Kyoto. Cela n'a pas suffi à les faire signer, cependant ces mécanismes ont un intérêt. Ils ont déjà fait leur preuve aux Etats Unis pour la réduction des émissions de dioxyde de soufre, responsables des pluies acides.

L'un des inconvénients d'une simple taxe sur les émissions de gaz à effet de serre aurait été qu'il est très difficile de prévoir l'effet chiffré d'un certain niveau de taxe.

Le passage à un système de quotas permet de piloter la réduction. On connaît une estimation des émissions à la date de référence. On estime les émissions que l'on souhaite atteindre à la date objectif (ce qui est loin d'être aisé, puisque cela pose la question de quel réchauffement peut-être considéré comme acceptable). On pilote ensuite les émissions année par année en allouant les émissions disponibles aux postes polluants selon différents critères.

Si l'on se contentait d'un système d'amende pour ceux qui dépassent leurs quotas, la situation serait certainement la suivante : une partie des sites flirteraient avec leur quota tandis que les autres le dépasseraient fortement. L'objectif ne serait pas atteint.

Si l'on combine à l'amende la possibilité de vendre les quotas non-utilisés, on crée une mesure incitative, sans financement des Etats. Si le marché joue bien son rôle, plus les quotas sont dépassés sur certains sites plus le « cours du carbone » augmente, ce qui incite les entreprises qui en ont la possibilité à réduire leurs émissions au maximum en dessous de leur quota afin de dégager un profit financier. Chaque kilo de CO2 « acheté » par un site qui dépasse ses quotas a été économisé sur son objectif par un autre site : les dépassements payés de cette façon n'empêche pas l'atteinte de l'objectif global.

Le montant de l'amende fixé par les états dicte évidemment la valeur maximale de négociation du carbone. On dispose ainsi d'un instrument de régulation de l'intensité des échanges.

Pourquoi ce mécanisme ne peut-il pas être honnêtement appliqué à d'autres problèmes environnementaux ? Il marche dans le cas des gaz à effet de serre parce que ces gaz n'ont pas d'effet localement, cette pollution agit à l'échelle mondiale. Dans le cas de pollutions de nappes phréatiques par exemple, créer des marchés nationaux n'aurait pas de sens. Le fait qu'une nappe soit maintenue propre dans le Nord de la France ne rachète pas le fait qu'une

nappe soit polluée dans le Sud. Des marchés locaux manqueraient de participants et ne pourraient pas atteindre de dynamiques intéressantes.

2

Le mécanisme de marché apparaît donc comme un moyen rationnel et peut coûteux pour la collectivité de piloter la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Son efficacité est bien évidemment conditionnée à la bonne volonté des différents acteurs qui participeront à ce marché. L'Etat notamment aura une grande responsabilité dans la réussite ou l'échec de ce mécanisme. Des quotas suffisamment contraignant, une amende de dépassement incitative et l'absence de complaisance vis à vis des dépassements sont indispensable pour rendre le marché viable et efficace.